

Bilan 2020–2026 : pour une lecture claire et factuelle

Dans le bilan de mandat 2020–2026, le maire sortant indique que son programme aurait été réalisé en totalité. Il mentionne également des actions « engagées » ou « décidées ». Nous pensons qu'il est important de révéler clairement ce qui n'a pas été réalisé. Les habitants méritent une lecture simple, transparente et objective des engagements pris en 2020. Il nous semble également essentiel de partager le résultat des recherches que nous avons menées. C'est en souhaitant nous investir pleinement pour notre commune que nous avons mis au jour des éléments préoccupants, qui renforcent notre volonté de proposer une nouvelle dynamique de gouvernance pour Nouvoitou. Nous vous proposons donc ce bilan basé sur des éléments concrets du programme municipal 2020–2026, afin que chacun puisse décider en conscience le 15 mars 2026.

Gilles DENIS, pour l'équipe Nouvoitou 2026

FINANCES ET INVESTISSEMENTS

Bilan de mandat 2020-2026 : Une situation financière saine de la commune est annoncée, une affirmation d'engagement des investissements responsable.

Constat :

- Un taux d'endettement de la commune qui est passé de 3 ans de désendettement en 2016 à près de 10 ans en 2025, proche du seuil critique (12 ans). Un taux d'épargne brut (qui mesure la capacité à rembourser nos dettes et faire face aux dépenses d'investissement) qui passe de 12% en 2016 à 6% en 2025 estimé, limitant fortement les capacités financières de la ville. Projections réalisées avec le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 de Nouvoitou et les engagements financiers ci-après.
- Un projet d'extension de l'école pour 1,3 millions d'euros TTC pour 4 nouvelles classes: L'école va voir ses effectifs baisser significativement d'ici 2028 (373 en 2025-26, 325 en 2028-29) selon les chiffres de naissances INSEE. Soit un risque de fermeture de 2 à 3 classes sur les bâtiments existants de l'école en 2026. Après la livraison des 4 nouvelles classes, il y aura donc 5 à 6 classes vides.
- Un projet d'espace jeune est en cours de réalisation au parc des sports, loin de toute habitation. Celui-ci consiste en la réhabilitation d'un modulaire vétuste pour un budget prévisionnel de 480 000€ HT. Pour comparaison, une construction neuve d'un bâtiment en dur de la même superficie (251m²) pour le même usage est livré pour 351400€ HT (1400€ HT du m²), soit 128 600€ HT de surcoût.

DÉMOCRATIE LOCALE

Programme 2020 : Réunions publiques régulières et élus référents par secteur.

Constat : Absence de réunions publiques de concertation durant le mandat. Des réunions d'information descendantes sont organisées mais une fois les projets déjà validés. Les élus

référents par secteur ont été nommés, cependant aucune consultation de secteur n'a été réalisée sur le mandat de 6 ans par ces référents.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Bilan de mandat 2020-2026 : « La priorité des élus a été claire : accompagner une croissance démographique soutenue »

Constat : La commune a connu une croissance hors norme, la plus élevée du département : +26.2% entre 2017 et 2023, quand l'augmentation de la population de Rennes Métropole est à +8% et sur tout le département à +4% sur la même période. Cette croissance, hormis pour l'enfance, n'a pas été accompagnée pour les services rendus à la population.

SÉCURITÉ

Promesses de la municipalité : Des annonces ont été faites à plusieurs reprises concernant la vidéoprotection (« à l'étude depuis 2023 ») et la valorisation de la présence d'un policier municipal dans l'Echo des moulins fin 2025.

Constat : L'insécurité grandit dans tous les coins de la commune (cambriolages, agressions notamment auprès des jeunes, incivilités, point de deal). Au 1er janvier, le policier municipal est parti, la vidéoprotection n'est pas installée.

TRANSPORTS EN COMMUN

Programme 2020 : Développer le réseau de bus et adapter les rotations, liaison directe Rennes/Nouvoitou.

Constat : Aucune évolution significative du réseau n'a été constatée depuis 2020. Les attentes des usagers restent fortes sur ce sujet structurant car le service aujourd'hui proposé est saturé, ce qui se comprend dans une commune qui a subi + 26,2% de population en 6 ans.

Une population qui a choisi Nouvoitou comme lieu d'habitation pour profiter des services de Rennes Métropole.

LE TILLEUL

Programme 2020 : Rénovation (mise aux normes, isolation, ouvertures).

Constat : Le projet de rénovation n'a pas été réalisé à ce jour. Son avenir reste incertain avec tantôt des annonces de fermeture pour le transformer en crèche, tantôt une rénovation. Les associations qui utilisent cet espace le plus occupé de la commune sont ballotées.

RESTAURATION SCOLAIRE

Programme 2020 : Atteindre 75 % d'approvisionnement bio et privilégier les circuits courts.

Constat : Selon les données publiées (Écho des Moulins – août 2025), la part de produits bio atteint environ 19 %, avec 3 % sous labels qualitatifs et près de 4 % en circuit court. L'objectif initial fixé pour la fin du mandat n'a donc pas été atteint.

PISTES CYCLABLES ET MOBILITÉS DOUCES

Programme 2020 : Développer un plan de circulation douce au sein de la commune et en lien avec les communes voisines.

Constat : Les aménagements annoncés n'ont pas été réalisés, absence de développement d'un plan de circulation douce dont de piste cyclable à Nouvoitou. Les connexions sécurisées avec les communes voisines sont inexistantes.

ENVIRONNEMENT

Programme 2020 : Inventaire de la biodiversité, politique zéro déchet.

Constat : Inventaire non réalisé. La réalisation de cet inventaire a été soumise à l'obtention d'une subvention de 200 000€ lors du conseil municipal du 02/06/2025, absence de mise en œuvre de politique zéro déchet.

TOILETTES PUBLIQUES

Promesse du maire : Des engagements récurrents ont été formulés en 2024 et 2025 de rénovation complète des toilettes publiques.

Constat : Les équipements sont restés dans un état fortement dégradé (2 toilettes concernées : centre bourg et bâtiment vestiaires de foot) et peu entretenus (ménage peu fréquent).

VESTIAIRES DU CLUB DE FOOTBALL

Programme 2020 : Nouveaux vestiaires de foot, club house, salle de convivialité.

Constat : Les nouveaux équipements annoncés n'ont pas été réalisés. Les bâtiments actuels restent dans un état de vétusté avancée (avec présence de vrais champignons), ce qui pose question au regard des engagements pris auprès des associations sportives et sur la responsabilité de laisser des enfants dans un bâtiment insalubre.

TERRAIN STABILISÉ ENGAZONNÉ

Bilan de mandat 2020-2026 : Vie sportive : « Engazonnement du terrain stabilisé ».

Constat : La proposition d'une entreprise spécialisée pour l'engazonnement n'a pas été retenue. L'engazonnement a été réalisé par les services municipaux. L'engazonnement a rendu l'usage de ce terrain dangereux et celui-ci ne peut plus être utilisé.

TERRAIN DE BOULES COUVERT / GRANGE ASSOCIATIVE

Programme 2020 : Étudier la faisabilité d'une grange associative (pétanque...).

Constat : Destruction de la grange identifiée qui faisait pourtant partie de notre patrimoine (grange ancienne avec une charpente admirable) au bénéfice d'un lotissement. Le projet de terrain de boules couvert n'a pas vu le jour. Les conditions actuelles de pratique pour les pétanqueurs ne correspondent pas aux ambitions affichées en 2020.

SENIORS

Programme 2020 : Construire une structure d'accueil « Résidence seniors » rue des Loges.

Constat : La structure annoncée n'a pas été réalisée à ce jour.

EN CONCLUSION

Au terme du mandat 2020–2026, un constat s'impose. La croissance démographique annoncée comme une priorité a effectivement eu lieu à Nouvoitou. La commune a connu une augmentation de population particulièrement soutenue.

En revanche, l'adaptation des services, des infrastructures et des équipements n'a pas progressé au même rythme. Plusieurs engagements structurants du programme 2020 n'ont pas été réalisés ou sont restés partiels. Dans un contexte de forte évolution démographique, cet écart mérite d'être objectivement examiné.

L'état financier fragilisé à date, alors même que des projets structurants n'ont pas été réalisés, interroge sur la gestion de la commune.

Notre démarche repose sur cette analyse factuelle. Elle vise à proposer un projet cohérent avec la réalité des besoins, fondé sur une planification maîtrisée, une gestion financière prudente et une concertation régulière.

Il appartient désormais aux habitants de choisir l'orientation qu'ils souhaitent donner à la commune pour les années à venir.